

MERCREDI 26 JANVIER 2022 à 9h00 à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

A - Communications de Monsieur le Maire

B - Décisions valant délibérations du 7 décembre 2021 au 17 janvier 2022

ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Approbation de la convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune d'Istres pour la réalisation de l'opération « Établissement d'accompagnement des enfants en fin de vie et leurs familles – Domaine de Conclué »
- 2 - Convention avec Mutuelle SOLIMUT pour la mise en place d'une mutuelle communale
- 3 - Férias 2022 - Tarifs, billetterie et convention de partenariat. Complément à la délibération n° 255/21 du 15 décembre 2021.